

## Valeurs communes du Québec :

du site [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/)

La société québécoise est régie par la Charte de la langue française. Langue officielle, le Québec tient à la préserver et à la promouvoir.

C'est une société laïque, libre et démocratique, riche de sa diversité et reposant sur la primauté du droit.

### 1. Parler français, une nécessité :

- La société québécoise est régie par la Charte de la langue française qui fait du français la langue officielle du Québec.
- Le français est la langue des institutions publiques et la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.
- Le Québec tient à préserver et à promouvoir sa langue officielle.
- Le français représente non seulement un instrument de communication essentiel, mais aussi un symbole commun d'appartenance à la société québécoise.

### 2. Une société libre et démocratique

- Le système politique du Québec repose sur la liberté d'expression et le droit à l'égalité des personnes ainsi que sur la participation des citoyennes et des citoyens à des associations, à des partis politiques et à des instances administratives, comme des conseils d'administration.
- La société québécoise favorise la résolution des conflits par la négociation.

### 3. Une société riche de sa diversité

- Le Québec encourage l'échange entre les cultures et le rapprochement entre les communautés et reconnaît l'enrichissement que constitue la diversité.

### 4. Une société reposant sur la primauté du droit

- Toutes les personnes sont égales en valeur et en dignité et ont droit à une égale protection de la loi.
- Elles doivent respecter toutes les lois quelles que soient leurs convictions.
- Il est interdit de faire de la discrimination entre les personnes sur la base des motifs indiqués dans la *Charte des droits et libertés de la personne, dont le sexe ou l'origine*

### 5. Les pouvoirs politiques et religieux sont séparés

- L'État québécois et ses institutions sont laïques.
- Leurs décisions et leurs actions sont indépendantes des pouvoirs religieux.

### 6. Les femmes et les hommes ont les mêmes droits

- Les femmes et les hommes sont égaux. Ils ont les mêmes droits et les mêmes obligations.
- Une travailleuse doit recevoir le même salaire qu'un travailleur lorsque leurs emplois, bien que différents, sont de même valeur ou de valeur équivalente dans l'entreprise.

### 7. Les libertés individuelles et le bien être collectif :

- Les libertés et les droits fondamentaux s'exercent dans le respect des droits et libertés d'autrui, de l'ordre public, du bien-être général des citoyennes et des citoyens et des valeurs démocratiques du Québec.
- L'usage de la violence est interdit.